



CEEAC

ECCAS

**TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES OCEANS
(UNOC3), NICE, France, DU 9 au 13 JUIN 2025**

Déclaration de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), prononcée par SE Dr Honoré TABUNA, Commissaire, Chef de Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les distingués participants,

Au nom de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO, Président de la Commission de la CEEAC, je tiens d'emblée à féliciter chaleureusement la République Française et la République du Costa Rica pour l'organisation conjointe et réussie de cette 3ème Conférence des Nations Unies sur les Océans, qui se tient dans cette magnifique ville de Nice, du 9 au 13 juin 2025.

Faisant suite aux deux précédentes conférences des Nations Unies sur les Océans, tenues à New York et à Lisbonne, cette édition, dite "Conférence de l'action", suscite une grande satisfaction au sein de la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), l'une des huit Communautés Économiques Régionales de l'Union Africaine, dont le siège est basé à Libreville au Gabon.

En ma qualité de Commissaire en charge de l'Environnement, des Ressources Naturelles, de l'Agriculture et du Développement au sein de cette Commission, et naturellement porteur du dossier de l'économie bleue, je suis particulièrement ravi d'être parmi vous pour soutenir les résultats que nous espérons voir émerger à l'issue de ces assises, ce vendredi 13 juin 2025.

Depuis lundi 9 juin 2025, nous avons tous été abondamment informés du potentiel immense et des services environnementaux inestimables offerts par nos océans à l'humanité, et plus spécifiquement à l'Afrique centrale. Notre région, forte de près de 4 000 kilomètres de côtes et abritant le premier réseau hydrographique d'Afrique, représente un véritable trésor. Ce potentiel se manifeste à tous les niveaux : politique, diplomatique, sécuritaire, institutionnel, juridique, fiscal, socio-économique, commercial, scientifique, culturel et historique.

Avant de poursuivre, permettez-moi de saisir cette occasion pour rendre un vibrant hommage à tous les peuples autochtones, les premiers riverains des océans. Ce sont eux qui ont initié la valorisation socio-économique de nos mers. Je souhaite également saluer le travail de nos explorateurs de l'économie océanique venus de tous les continents, de Marco Polo à Christophe Colomb, de Magellan à Vasco de Gama, sans oublier Diego Cao, mais aussi les pionniers africains tels qu'Aboubakari II du Mali et Ibn Battuta du Maroc.

En Afrique centrale, nous reconnaissons le début de l'économie océanique moderne dès le 15ème siècle, lors de la rencontre à l'embouchure du Fleuve Congo entre les pêcheurs du Royaume du Congo et l'explorateur portugais Diego Cao. La côte maritime de la CEEAC s'étend en réalité sur 3 598 kilomètres, de la frontière de l'Angola avec la Namibie au sud, jusqu'à la frontière entre le Cameroun et le Nigeria au nord. La transition vers l'économie bleue, une des voies de la diversification des économies des Etats : Une volonté politique affirmée

Aujourd'hui, après plusieurs années de réflexion, les Chefs d'État de notre Communauté ont décidé de passer résolument à l'action. Ils ont créé la Conférence Maritime de la CEEAC (COMAR), dont la première édition s'est tenue en 2023 à Kinshasa, en RDC, et la deuxième la semaine dernière à Malabo, en Guinée Équatoriale, suite à une réunion technique préparatoire organisée en avril dernier à Luanda, en Angola. La COMAR constitue désormais un cadre essentiel de dialogue et d'échange sur la transition vers l'économie bleue, en lien étroit avec la lutte contre les changements climatiques et le développement économique.

Grâce à cette volonté politique affirmée, l'Afrique centrale dispose désormais des outils nécessaires à la transformation structurelle du secteur. Il s'agit notamment de : (i) la politique intégrée des mers et des eaux continentales partagées ; (ii) le protocole sur la sûreté et la sécurité intégrée des mers et des eaux continentales partagées ; (iii) la stratégie sur la gouvernance intégrée des mers et des eaux continentales ; (iv) Et la stratégie de l'économie bleue durable, concernant à la fois la mer et les eaux continentale dans notre sous-région.

Ces instruments seront mis en œuvre par le Centre Régional de Recherche, d'Innovation et de Formation de l'Économie Bleue en Afrique centrale (CRRIFEBAC), dont le siège sera établi à Sao Tomé. Institution spécialisée de la CEEAC, en cours de création, autour duquel sera construite une véritable technopole de développement de l'économie bleue en Afrique centrale, faisant ainsi de la République Démocratique de Sao Tome et Principe, le pôle d'excellence de l'économie bleue en Afrique centrale.

Sur le plan financier, notre sous-région bénéficie déjà du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, un outil financier essentiel de la Commission Climat du Bassin du Congo, dont la gestion fiduciaire est assurée par la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), basée à Brazzaville.

Pour rendre opérationnelle notre stratégie d'économie bleue durable en Afrique centrale, plusieurs programmes régionaux prioritaires ont été définis. Ils visent, entre autres, à apporter des solutions concrètes aux défis identifiés par toutes les parties prenantes et à générer les changements attendus par nos États et nos populations sur le terrain.

Avec la mise en œuvre de ces programmes régionaux, desquels seront déclinés des projets concrets, nous sommes convaincus de passer enfin des diagnostics aux actions. C'est pourquoi nous prévoyons, après les Ministres en charge de l'environnement et des questions de Défense, des échanges approfondis avec nos Ministres des Finances et de l'Économie, ainsi que ceux de la Planification, afin qu'ils s'approprient pleinement le développement de ces programmes et projets à fort impact socio-économique, essentiels pour l'accélération du développement d'une économie bleue durable, créatrice de nombreux emplois divers et diversifié au regard de l'étendue des sous-secteurs sous exploités.

Au-delà des engagements de nos États membres, nous avons un besoin impératif de collaborer avec tous nos partenaires actuels, et nous ouvrons nos portes à tous ceux qui sont intéressés par le potentiel et l'avenir de l'Afrique centrale. Nous recherchons des partenariats stratégiques pour des investissements, le partage d'expertise technique et le renforcement des capacités afin de transformer notre vision en réalité.

Je vous remercie de votre attention et j'espère que cette conférence marquera un tournant décisif pour un avenir bleu et prospère pour tous.